

CATALOGUE FORMATIONS & PRESTATIONS 2024/2025

BOOSTEZ VOS COMPÉTENCES !

DROIT SOCIAL • RESSOURCES HUMAINES • DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL • RSE



UIMM Auvergne Services

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'actions suivante :
actions de formation.

DES EXPERTS ENGAGÉS AU SERVICE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT

UIMM Auvergne Services est une société de services adossée à l'UIMM Auvergne, fédération des entreprises de la métallurgie en Auvergne.

Notre ambition est de créer les conditions favorables au développement des entreprises industrielles en Auvergne. Avec UIMM Auvergne Services, nous avons souhaité développer vos compétences dans **nos domaines d'expertise que sont le droit social, les ressources humaines, le développement industriel et la RSE.**

CE QUI NOUS DIFFÉRENCIE ?

Nous sommes des professionnels engagés qui vous forment. Notre expertise, notre expérience et notre proximité quotidienne auprès des entreprises industrielles nous permettent de vous proposer des programmes de formation pratiques et adaptés à vos besoins. Vous avez une demande spécifique ? Nos intervenants-experts réalisent également des prestations individuelles sur-mesure.



Aline PICARONY,
Directrice UIMM Auvergne Services

« Avec UIMM Auvergne Services, nous élargissons notre offre de services afin de poursuivre notre ambition : **créer les conditions favorables au développement des entreprises industrielles en Auvergne.** »

NOS INTERVENANTES



Diane ROZIÉ, Formatrice et consultante en droit social

Diplômée d'un Master Juriste d'entreprise et titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), elle a exercé 10 ans en qualité d'avocat dans différents cabinets à dominante en droit social.

Compétences : droit social



Elisa NOYER, Formatrice et consultante en droit social et ressources humaines

Diplômée d'un Master en droit social, elle dispose d'une expérience de 7 ans en qualité de Directrice des Ressources Humaines au sein d'un groupe de plus de 500 salariés.

Compétences : droit social, process et procédures RH



Hélène FOSSE, Formatrice et consultante en ressources humaines

Diplômée de l'ESC Clermont-Ferrand et d'un Master en gestion des ressources humaines, elle dispose de 15 ans d'expérience opérationnelle dans la gestion des ressources humaines au sein de grands groupes industriels.

Compétences : process RH, médiation des conflits interpersonnels



Marielle CHABIDON, Formatrice et consultante en ressources humaines

Diplômée de l'ESC Clermont-Ferrand et d'un Master en droit social, elle s'est également certifiée à l'utilisation d'outils d'analyse des fonctionnements individuels et collectifs (comportement, facteurs de motivation, intelligence émotionnelle).

Compétences : résolutions de problématiques managériales ou RH



Julie GRATIEN, Formatrice et consultante en développement industriel et RSE

De formation d'ingénieur, elle dispose de 15 ans d'expérience dans le conseil à l'innovation auprès d'entreprises industrielles. Ses missions passées l'ont conduite à accompagner et former des équipes de consultants.

Compétences : performance globale, innovation, industrie durable

Informations et inscriptions : Joëlle MAUBERT-PLAGNE et Cécile MAURY
04 73 90 15 43 - contact@uimmauvergne.org

SOMMAIRE

DES FORMATIONS POUR MONTER EN COMPÉTENCES

DROIT SOCIAL

LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA MÉTALLURGIE

La Convention Collective Nationale de la Métallurgie (hors classification)	8
Les fondamentaux de la classification des emplois	10
L'organisation du temps de travail	11

DROIT SOCIAL COMMUN

Le pouvoir disciplinaire en pratique	13
Le risque pénal en droit du travail	14
Le partage de la valeur	16
L'inaptitude du salarié	18
Les fondamentaux du droit du travail	20

RESSOURCES HUMAINES

La gestion des absences	22
Reconnaissance individuelle des salariés et attractivité de l'entreprise	23

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL / RSE

L'intelligence artificielle : un outil d'aide à la décision au service des métiers industriels	24
Mettre en oeuvre une démarche RSE	26
Parcours Dirigeant 4.0 - promotion 2025	27

DES PRESTATIONS SUR-MESURE

RESSOURCES HUMAINES

Accompagnement RH_____	30
Optimiser le recrutement_____	32
Optimiser les entretiens professionnels_____	33
Pilotage des rémunérations_____	34
Prévention de l'absentéisme_____	35
Le service de contre-visite médicale_____	36
Organiser et sécuriser ses élections professionnelles par vote électronique_____	37

RSE

Accompagnement RSE_____	38
-------------------------	-----------



**Tu commanderas
des robots
pour sublimer
les métaux.**

Transformez votre vie iron-job.fr

 **AVEC
L'INDUSTRIE**
ON A UN AVENIR A FABRIQUER

FORMATIONS

LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA MÉTALLURGIE (HORS CLASSIFICATION)



Durée : 1 journée / 7h en présentiel



Formatrice : Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social



Lieu de la formation : Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Courmon-d'Auvergne (63).



Public concerné :
Dirigeant, personne en charge des RH.

Pas de prérequis nécessaire.



Supports documentaires :
support de formation.

Modalités d'évaluation :

- quiz, exercices
- exemples et études de cas pratiques
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation



Prix adhérent UIMM Auvergne : 470,00 € HT
En intra, nous consulter.

Prix non-adhérent : nous consulter.

De 4 à 10 stagiaires. En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue.

Délai d'accès : 1 mois

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org
La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, nous contacter.

>> OBJECTIFS

- Connaître les fondamentaux du nouveau dispositif conventionnel.
- Savoir repérer et gérer les problématiques juridiques principales.

>> PROGRAMME

Introduction

Le contrat de travail

La période d'essai

Le reclassement consécutif à une inaptitude

Le préavis

Les indemnités de rupture du contrat de travail

La suspension du contrat de travail

L'incidence de la maladie sur le droit à congés payés

Les congés payés supplémentaires

Les congés pour événements de famille

Les congés liés à la parentalité

La durée du travail

Les temps hors temps de travail effectif

Les heures supplémentaires et contingents

Le décompte plurihebdomadaire du temps de travail

Le travail de nuit

Le temps partiel

Les déplacements professionnels

La rémunération

Le SMH et l'assiette du SMH

La rampe de lancement

L'indemnisation maladie

La prime d'ancienneté

Les contreparties à certaines organisations particulières du travail

L'indemnité de repas de nuit

La garantie individuelle de rémunération

La protection sociale complémentaire


La mutuelle

La prévoyance




Cette formation alterne exposés juridiques et questions pratiques.
Vous pourrez bénéficier du partage d'expérience après une première année d'application de la convention collective nationale de la métallurgie.

LES FONDAMENTAUX DE LA CLASSIFICATION DES EMPLOIS

 **Durée :** 1 journée / 7h (en présentiel)

 **Formatrice :** Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social

 **Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Courmon-d'Auvergne (63).

 **Public concerné :** Personne en charge des RH, responsable de production participant aux descriptions et cotations des emplois de leur entreprise ou toute personne impliquée dans le système de classement des emplois.

Pas de prérequis nécessaire.



Supports documentaires :

glossaire général de la classification, référentiel d'analyse, tableau de classement, support complet remis aux participants.

Modalités d'évaluation :

- quiz, exercices
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation



Prix adhérent UIMM Auvergne : 470,00 € HT

En intra, nous consulter.

Prix non-adhérent : nous consulter.

De 4 à 10 stagiaires. En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue.

Délai d'accès : 1 mois

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org
La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, nous contacter.

>> OBJECTIFS

- S'approprier la classification des emplois au regard des nouvelles dispositions conventionnelles.
- Élaborer et coter une fiche descriptive d'emploi au travers du référentiel paritaire d'analyse des emplois.
- Appliquer dans le temps l'intégralité du titre V de la CCNM relatif à la classification.

>> PROGRAMME

Introduction

Élaborer une fiche descriptive d'emploi

Méthodologie de la rédaction de la fiche descriptive d'emploi

Structure de la fiche descriptive d'emploi

La cotation des emplois

Les principes fondamentaux

Comprendre les critères classants

La classement des contrats en alternance

Le principe

La notification

Exercices de cotation d'emplois

La remise de la fiche descriptive d'emploi et de la cotation

À l'embauche

Au changement de classement

L'entretien professionnel

Les parcours professionnels





Une sensibilisation pratique aux nouvelles règles de classification des emplois
 Des conseils utiles pour éviter les risques
 Une formation adaptée au milieu industriel
 Des quiz et des exercices pratiques de cotation

UIMM Auvergne Services


N° déclaration d'activité : 3630463363

L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

 **Durée :** 1 journée / 7h (en présentiel)

 **Formatrice :** Elisa NOYER, formatrice et consultante en droit social et ressources humaines

 **Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Courmon-d'Auvergne (63).

 **Public concerné :**
Dirigeant, personne en charge des RH, chargé de la paie, manager.

Pas de prérequis nécessaire.



Supports documentaires :
support de formation, cas pratiques.

Modalités d'évaluation :

- quiz, exercices
- exemples et études de cas pratiques
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation



Prix adhérent UIMM Auvergne : 470,00 € HT
En intra, nous consulter.

Prix non-adhérent : nous consulter.

De 4 à 10 stagiaires. En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue.

Délai d'accès : 1 mois

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org
La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, nous contacter.

>> OBJECTIFS

- Maîtriser les règles juridiques liées au temps de travail dans son décompte et dans son organisation.
- S'appropriier les règles spécifiques issues de la CCNM ainsi que les règles transitoires.
- Optimiser l'organisation du temps de travail dans son entreprise.

>> PROGRAMME

Bien qualifier les différents types de temps

Le temps de travail effectif

(durée de travail, heures supplémentaires, temps partiel)

Les autres types de temps

(habillage, déshabillage, astreinte, déplacements professionnels)

Adapter l'organisation du travail à l'activité de l'entreprise

Faire face aux variations d'activité

(organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine, conventions de forfait en heures et en jours)

Assurer le fonctionnement en continu de l'entreprise

(travail de nuit, travail en continu, équipes de suppléance)



Une formation qui tient compte des nombreuses règles spécifiques à la métallurgie.





**Tu travailleras
de nouveaux métaux
pour bâtir
un nouveau monde.**

Transformez votre vie iron-job.fr


 **AVEC
L'INDUSTRIE**
ON A UN AVENIR A FABRIQUER

LE POUVOIR DISCIPLINAIRE EN PRATIQUE

 **Durée :** 1 journée / 7h (en présentiel)

 **Formatrice :** Elisa NOYER, formatrice et consultante en droit social et RH

 **Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Courmon-d'Auvergne (63).

 **Public concerné :** Dirigeant, personne en charge des RH, chargé de la paie, manager opérationnel, responsable hiérarchique.

Pas de prérequis nécessaire.



Supports documentaires : support de formation, cas pratiques, modèles.

Modalités d'évaluation :

- quiz, exercices
- exemples et études de cas pratiques
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation



Prix adhérent UIMM Auvergne : 470,00 € HT

En intra, nous consulter.

Prix non-adhérent : nous consulter.

De 4 à 10 stagiaires. En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue.

Délai d'accès : 1 mois

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org
La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, nous contacter.

>> OBJECTIFS

- Maîtriser les fondamentaux de la procédure disciplinaire dans le cadre particulier de la CCNM.
- Se mettre à jour des adaptations récentes du droit disciplinaire aux évolutions du monde du travail (nouvelles technologies, protection de la vie personnelle et de la santé mentale notamment).
- Utiliser le pouvoir disciplinaire pour définir les bases de sa politique RH.
- Avoir les bons réflexes opérationnels pour limiter le risque contentieux.

>> PROGRAMME

Les faits sont-ils de nature à être sanctionnés ?

Est-ce une faute ?

Où commence et où finit la protection de la vie personnelle ?

Existe-t-il des faits par nature non-fautifs ?

Faut-il sanctionner maintenant ?

Est-ce opportun ?

Est-ce trop tard ?

Puis-je m'abstenir de sanctionner ? Le cas particulier du harcèlement moral ou sexuel

Quelles sanctions choisir ?

Quels types de sanction s'offrent à moi ?

Quelles sanctions sont à bannir ?

Quelles procédures respecter ?

Comment maîtriser l'entretien préalable ?

Comment rédiger la sanction ?

Quelles sont les particularités du licenciement ?



Une formation à jour des dernières actualités du contentieux disciplinaire.
Des ateliers très opérationnels et des outils clé en main.

LE RISQUE PÉNAL EN DROIT DU TRAVAIL



Durée : 1 journée / 7h (en présentiel)



Formatrice : Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social



Lieu de la formation : Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Courmon-d'Auvergne (63).



Public concerné :
Dirigeant, personne en charge des RH.

Pas de prérequis nécessaire.



Supports documentaires :
support de formation.

Modalités d'évaluation :

- quiz, exercices
- exemples et études de cas pratiques
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation



Prix adhérent UIMM Auvergne : 470,00 € HT
En intra, nous consulter.

Prix non-adhérent : nous consulter.

De 4 à 10 stagiaires. En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue.

Délai d'accès : 1 mois

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org
La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, nous contacter.

>> OBJECTIFS

- Prendre conscience des risques d'infractions pénales en Droit du travail.
- Connaître le droit applicable en cas d'infraction pénale.
- Déceler les risques existants au sein de l'entreprise et réagir face à une situation de risque.

>> PROGRAMME

Introduction

La distinction entre responsabilité civile et pénale

Qu'est-ce qu'une infraction ?

La différence entre crimes, délits et contraventions

Les principales infractions propres au droit du travail

Les infractions à la réglementation sur la santé et la sécurité

La discrimination

Le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes

Les infractions en matière de durée du travail

Les infractions de droit pénal

Les atteintes involontaires à la vie et à l'intégrité de la personne

L'atteinte à la dignité de la personne

Les infractions au Code de la route

La responsabilité pénale de l'employeur sur le fondement de droit commun

L'obligation d'identification du conducteur

Qui constate les infractions ?

Les agents de contrôle

Les moyens d'investigation

Le déclenchement des poursuites

Le pénalement responsable

L'auteur de l'infraction

Les personnes physiques et la délégation de pouvoirs

Les personnes morales

Les causes d'exonération

Prévenir et agir face à une situation de risque


Le rôle central de l'employeur en matière de prévention

Les sanctions à l'encontre des salariés



Au cours de cette formation, les participants pourront s'interroger sur leurs pratiques en entreprise. Des temps de questions-réponses permettront de réfléchir aux risques encourus et aux solutions à trouver pour se mettre en conformité.

LE PARTAGE DE LA VALEUR

 **Durée :** 1 journée / 7h (en présentiel)

 **Formatrice :** Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social

 **Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Courmon-d'Auvergne (63).

 **Public concerné :** Dirigeant, personne en charge des RH.

Pas de prérequis nécessaire.

 **Supports documentaires :** support de formation.

Modalités d'évaluation :

- quiz, exercices
- exemples et études de cas pratiques
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation

 **Prix adhérent UIMM Auvergne :** 470,00 € HT
En intra, nous consulter.

Prix non-adhérent : nous consulter.

De 4 à 10 stagiaires. En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue.

Délai d'accès : 1 mois

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org
La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, nous contacter.

>> OBJECTIFS

- Appréhender dans leur ensemble les dispositifs de partage de la valeur.
- Identifier les clauses des accords et décisions unilatérales relatifs au partage de la valeur contraires aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Optimiser les conditions de mise en place du partage de la valeur dans l'entreprise.

>> PROGRAMME

Intéressement

Champ d'application et mise en place

Bénéficiaires

Contenu de l'accord

Dépôt et contrôle administratif

Régime juridique (principe de non-substitution, changement de la situation juridique de l'employeur, prescription et contentieux)

Calcul, répartition et distribution des sommes / affectation

Information des salariés

Régime social et fiscal

Participation

Champ d'application et mise en place

Bénéficiaires

Contenu de l'accord

Dépôt et contrôle administratif

Régime juridique (principe de non-substitution, changement de la situation juridique de l'employeur, prescription et contentieux)

Calcul, répartition et distribution des sommes / affectation

Information des salariés

Régime social et fiscal

Abondement d'un plan d'épargne salariale ou retraite

Champ d'application et mise en place des plans d'épargne salariale/retraite

Règles générales de fonctionnement

Règles spécifiques de fonctionnement : abondement de l'employeur

Régime social et fiscal

Prime de partage de la valeur (PPV)

Champ d'application et mise en place

Bénéficiaires

Montant, versement, affectation


Régime juridique (principe de non-substitution)

Régime social et fiscal



Prendre conscience de l'intérêt de ces dispositifs afin de pouvoir les inscrire dans une politique globale de partage de la valeur et de la marque employeur.

L'INAPTITUDE DU SALARIÉ

 **Durée :** 1 journée / 7h (en présentiel)

 **Formatrice :** Diane ROZIÉ, formatrice et consultante en droit social

 **Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Courmon-d'Auvergne (63).

 **Public concerné :** Dirigeant, personne en charge des RH.

Pas de prérequis nécessaire.

 **Supports documentaires :** support de formation.

Modalités d'évaluation :

- quiz, exercices
- exemples et études de cas pratiques
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation

 **Prix adhérent UIMM Auvergne :** 470,00 € HT
En intra, nous consulter.

Prix non-adhérent : nous consulter.

De 4 à 10 stagiaires. En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue.

Délai d'accès : 1 mois

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org
La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, nous contacter.

>> OBJECTIFS

- Identifier les différentes étapes de la procédure d'inaptitude.
- Anticiper les difficultés d'application de la réglementation sur ce thème.
- Identifier les sanctions encourues en cas d'irrégularités dans la procédure.
- Savoir articuler la procédure d'inaptitude avec d'autres modes de rupture du contrat de travail.
- Faciliter la gestion des cas particuliers.

>> PROGRAMME

Introduction

La notion d'inaptitude et la distinction avec d'autres notions voisines

Aptitude avec restrictions

Notion d'aptitude avec restrictions

Incidences sur le contrat de travail

Gestion par l'employeur de ces avis

Déclaration d'inaptitude

Compétence exclusive du médecin du travail

Déroulement des examens médicaux

Visites permettant de constater l'inaptitude

Reconnaissance du caractère professionnel de l'inaptitude

Constat de l'inaptitude

Présentation des différents modèles d'avis

Procédure de contestation

Rappel des dispositions antérieures au 1er janvier 2017

Présentation de la procédure de contestation

Responsabilité du médecin du travail

Incidence de l'absence de recours

Délai d'un mois

Indemnisation du salarié pendant le délai
Reprise du paiement des salaires
Conséquences du défaut de reprise du paiement des salaires
Incidence d'un nouvel arrêt de travail pendant le délai

Obligation de reclassement

Moment de la recherche de reclassement
Étendue de l'obligation de reclassement
Recherche de reclassement au sein du groupe
Capacité du salarié à bénéficier d'une formation
Formalisme de la recherche de reclassement
Refus d'un poste de reclassement par le salarié
Impossibilité de reclassement
Dispenses de recherche de reclassement

Licenciement du salarié inapte


Procédure et les indemnités allouées en cas de licenciement pour inaptitude

Sanctions encourues**Articulations du licenciement pour inaptitude avec d'autres modes de rupture du contrat de travail****Cas particuliers**


Cette formation alterne exposés juridiques et temps d'échanges.
Tout au long de votre formation, vous bénéficierez d'une méthode à laquelle vous pourrez vous référer en situation de travail.

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL

 **Durée :** 1 journée / 7h (en présentiel)

 **Formatrice :** Elisa NOYER, formatrice et consultante en droit social et ressources humaines

 **Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Courmon-d'Auvergne (63).

 **Public concerné :**
Dirigeant de PME/PMI, directeur de site, chef d'équipe, chef de service, manager de proximité, ARH.

Pas de prérequis nécessaire.

 **Supports documentaires :**
support de formation.

Modalités d'évaluation :

- quiz, exercices
- exemples et études de cas pratiques
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation

 **Prix adhérent UIMM Auvergne :** 470,00 € HT
En intra, nous consulter.

Prix non-adhérent : nous consulter.

De 4 à 10 stagiaires. En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue.

Délai d'accès : 1 mois

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org
La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, nous contacter.

>> OBJECTIFS

- Acquérir un socle minimal de connaissances en droit du travail.
- Sensibiliser l'encadrement aux obligations et interdictions.
- Faire prendre conscience au public visé des risques encourus en cas de non-respect des règles de droit du travail.

>> PROGRAMME

Les règles régissant l'embauche

Anticipation (présentation du marché du travail dans la métallurgie, publication de l'offre, non-discrimination)

Réflexion (choix du type de contrat, choix de l'intitulé et de la classification du poste, débauchage)

Respect des formalités (écrit obligatoire, Registre unique du Personnel, affiliation auprès des institutions de retraites complémentaires et prévoyance, organisation de la visite médicale d'embauche...)

La durée du travail

Durée légale et notion de temps de travail effectif

Heures supplémentaires (paiement en argent et en repos, récupération et contrepartie obligatoire en repos)

Limite du temps de travail

Temps de pause

Repos hebdomadaire et dominical et dérogations

Temps de déplacement

Les repos et les congés

Congés payés

Jours fériés

Congé de paternité / congé de maternité

Congé pour événement familial

La santé et la sécurité au travail

Visites médicales obligatoires

Droit d'alerte et droit de retrait

Maladie (délai d'information, obligation de loyauté, contre-visite médicale...)

AT (définition, déclaration obligatoire, indemnisation, acquisition congés payés, protection du salarié)

Le contrôle de l'activité du salarié

Fouilles

Tenue vestimentaire

Alcootest

Utilisation du matériel informatique


Utilisation des téléphones professionnels


Droit disciplinaire (notion de faute, notion de sanction et procédure disciplinaire...)




Une formation accessible à tous et une approche pratico-pratique.

LA GESTION DES ABSENCES

 **Durée :** 1 journée / 7h (en présentiel)

 **Formatrice :** Elisa NOYER, formatrice et consultante en droit social et ressources humaines

 **Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Courmon-d'Auvergne (63).

 **Public concerné :**
Dirigeant, personne en charge des RH, chargé de paie, manager opérationnel, responsable hiérarchique.

Pas de prérequis nécessaire.

 **Supports documentaires :**
support de formation, guide d'entretien, check liste.

Modalités d'évaluation :
- quiz, exercices
- exemples et études de cas pratiques
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation

 **Prix adhérent UIMM Auvergne :** 470,00 € HT
En intra, nous consulter.

Prix non-adhérent : nous consulter.

De 4 à 10 stagiaires. En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue.

Délai d'accès : 1 mois

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org
La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, nous contacter.

>> OBJECTIFS

- Comprendre les obligations légales et conventionnelles en matière de gestion des absences.
- Acquérir les bons réflexes pour réagir aux arrêts de travail au moment où ils surviennent et tout au long de leur durée.
- Accueillir les retours d'absence.
- Prévenir l'absentéisme dans l'entreprise.

>> PROGRAMME

La survenue de l'absence

Les différents types d'absence (anticipables / imprévisibles)
Les obligations de l'employeur et du salarié
Les bons réflexes

Pendant l'absence

La communication avec le salarié : droits et limites
La limitation du pouvoir de direction
L'organisation de l'équipe de travail pendant l'absence

Le retour d'absence

L'entretien de reprise
L'éventuelle adaptation du poste aux préconisations médicales


Agir sur l'absentéisme


Les causes de l'absentéisme : mener une analyse collective et individualisée
Les actions de prévention de l'absentéisme



Partage de nombreuses solutions et d'outils clé en main.
Approche pédagogique pratico-pratique à partir de situations réelles.

RECONNAISSANCE INDIVIDUELLE DES SALARIÉS ET ATTRACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

 **Durée :** 1 journée / 7h (en présentiel)

 **Formatrice :** Elisa NOYER, formatrice et consultante en droit social et ressources humaines

 **Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Cournon-d'Auvergne (63).

 **Public concerné :**
Dirigeant, personne en charge des RH.

Pas de prérequis nécessaire.

 **Supports documentaires :**
support de formation, cas pratiques.

Modalités d'évaluation :
- exercices de co-construction
- cas pratiques
- cas'évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation

 **Prix adhérent UIMM Auvergne :** 470,00 € HT
En intra, nous consulter.

Prix non-adhérent : nous consulter.

De 4 à 10 stagiaires. En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue.

Délai d'accès : 1 mois

Informations et inscriptions : Joëlle Maubert-Plagne - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org
La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, nous contacter.

>> OBJECTIFS

- Construire une politique RH orientée vers la fidélisation des salariés et l'attrait des meilleurs talents.
- Mieux reconnaître les performances individuelles des salariés déjà en poste.
- Améliorer l'attractivité de l'entreprise vis-à-vis de ses métiers « cibles ».
- Se benchmarker sur les solutions appliquées dans la profession dans ces domaines.

>> PROGRAMME

La fidélisation par la reconnaissance

La reconnaissance de quoi parle-t-on ?

La reconnaissance des salariés et le changement conventionnel : comment faire adhérer les salariés au changement de paradigme ?

La reconnaissance par l'évolution : définir des parcours professionnels et exemples d'articulation entre nouvelle classification et parcours professionnel

La reconnaissance par la rémunération : mettre en place une politique de rémunération juste et motivante

Les autres moyens de la reconnaissance individuelle

Atelier sur la définition de parcours professionnels

Les facteurs d'attractivité d'une entreprise

L'attractivité de quoi parle-t-on ?

L'attractivité par les conditions de travail

L'attractivité par la communication : travailler sa marque employeur

Atelier sur l'amélioration des conditions de travail




Une formation innovante incluant des phases de co-construction qui favorisent l'apprentissage et la mise en application des solutions.
Un apport de contenu théorique et pratique.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION AU SERVICE DES MÉTIERS INDUSTRIELS

 **Durée :** 1 journée / 7h (en présentiel)

 **Formateur :** expert en intelligence artificielle

 **Lieu de la formation :** Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Courmon-d'Auvergne (63).

 **Public concerné :** Dirigeants, managers R&D, bureau d'étude et méthodes, production, performance industrielle, etc.

Pas de prérequis nécessaire.

Matériel requis :

- Un ordinateur avec connexion à Internet
- Avoir créé un compte sur ChatGPT d'OpenAI (cette inscription pourra également être réalisée pendant la formation)
- Disposer d'une webcam sur son ordinateur



Supports documentaires : support de formation.

Modalités d'évaluation :

- exercices de co-construction
- cas pratiques tout au long de la formation
- évaluation à chaud et à froid de la satisfaction
- certificat de réalisation



Prix adhérent UIMM Auvergne : 470,00 € HT
En intra, nous consulter.

Prix non-adhérent : nous consulter.

De 4 à 10 stagiaires. En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue.

Délai d'accès : 1 mois

Informations et inscriptions : Julie Gratien - 06 82 06 24 93 / jgratien@uimmauvergne.org
La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, nous contacter.

>> OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'IA, son potentiel et ses limites.
- Identifier des applications de l'IA dans votre environnement industriel.
- Intégrer l'IA générative à vos pratiques professionnelles.

>> PROGRAMME

Mes données, l'intelligence artificielle et l'automatisation

Explications et illustration sur un cas concret qui mobilise ces trois technologies

L'intelligence artificielle, comment ça fonctionne ?

Qu'est-ce que l'IA ? Concepts fondamentaux

Les différents types d'IA : déterministe, prédictive et générative

Illustrations et applications

Atelier pratique

Manipulation de Google Teachable Machine

Utilisation d'un modèle sans avoir à coder

L'intelligence artificielle, cas d'usage dans l'industrie

Réflexion autour de trois cas classiques d'utilisation de l'IA en industrie : maintenance prédictive, contrôle qualité et ordonnancement et planification de production

IA générative

Comment fonctionne l'IA générative ?

Bonnes pratiques : formuler des instructions (prompts) permettant d'obtenir le résultat souhaité

Différents outils d'IA générative : ChatGPT (OpenAI), LeChat (Mistral), Gemini (Google), Claude (Anthropic)

Explication et présentation de l'IA générative multimodale (images, sons, vidéos)

Cas d'usage

Atelier pratique

Exploration de l'IA générative

Exercices guidés

Exemples : extraction d'informations de documents techniques, réponse à appel d'offres, assistant pour la réalisation d'audits, etc.

Limites et vigilances de l'IA

Approche critique : biais, incohérences, erreurs

Éthique et juridique

IA responsable

Sécurité, confidentialité, protection des données

Règlement IA (ou AI Act)

Concrètement, comment passer à l'action ?

Intégration pratique en environnement industriel

Méthodologie pour identifier les sujets pertinents à traiter

Génération de données pour utiliser l'IA : exemples concrets

Accompagnement au changement, sensibilisation et formation




Partage de bonnes pratiques dans l'industrie.
Réflexions collectives, temps d'ateliers.

METTRE EN OEUVRE UNE DÉMARCHE RSE

 **Durée** : 1 journée / 7h (en présentiel)

 **Formatrice** : Julie GRATIEN, formatrice et consultante en développement industriel et RSE

 **Lieu de la formation** : Dans les locaux de l'UIMM Auvergne Services à Courmon-d'Auvergne (63).

 **Public concerné** : Dirigeant, manager, responsable RH, responsable QHSE, et plus généralement toute personne en charge de la démarche RSE.

Pas de prérequis nécessaire.



Supports documentaires :

- support de formation
- liens vers ressources complémentaires (ouvrages, études, publications, etc.)
- apports théoriques illustrés par des exemples

Modalités d'évaluation :

- entretiens individuels en début de formation
- QCM en fin de session
- évaluation à chaud et à froid
- certificat de réalisation



Prix adhérent UIMM Auvergne : 470,00 € HT

En intra, nous consulter.

Prix non-adhérent : nous consulter.

De 4 à 10 stagiaires. En dessous de 4 stagiaires, la session ne pourra être maintenue.

Délai d'accès : 1 mois

Informations et inscriptions : Julie Gratién - 06 82 06 24 93 / jgratien@uimmauvergne.org
La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, nous contacter.

>> OBJECTIFS

- Comprendre les principes du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.
- Prendre conscience des évolutions en cours.
- Intégrer des préoccupations sociales et environnementales à sa réflexion stratégique.
- S'approprier les étapes de la mise en œuvre d'une démarche RSE.

>> PROGRAMME

RSE, de quoi parle-t-on ?

La RSE, principes clefs et définitions

Les enjeux et défis de la RSE pour une PME/ETI industrielle

Les référentiels de la RSE

Les normes et principaux référentiels relatifs à la responsabilité sociale et environnementale

Zoom sur la démarche RSE de l'UIMM

Le cadre réglementaire

L'évolution de la réglementation

Le reporting de durabilité (CSRD) : mesurer les conséquences des activités de son entreprise sur l'environnement, la société et l'économie

S'engager dans une démarche RSE

Les étapes clefs

L'implication des équipes

Hiérarchisation des enjeux et des actions (matérialité)

Dialogue avec les parties prenantes

Pilotage de la démarche et du reporting

Valorisation de ses engagements (en interne et en externe)

Les leviers stratégiques d'un projet RSE

Innovation

Questionnement de son modèle économique

Achats responsables

Management





Partage de bonnes pratiques dans l'industrie.
Réflexions collectives, temps d'ateliers.

PARCOURS DIRIGEANT 4.0 - PROMOTION 2025

 **Durée :** sessions mensuelles

 **Coordinatrice :** Julie GRATIEN, formatrice et consultante en développement industriel et RSE

 **Lieux de la formation :** Auvergne-Rhône-Alpes, Paris

 **Public concerné :**
Dirigeant, manager, membre de comité de direction.

Pas de prérequis nécessaire.



Supports documentaires :
support de formation, liens vers ressources complémentaires, (ouvrages, études, publications, etc.)

Modalités d'évaluation :

- évaluation à mi-parcours
- évaluation à chaud et à froid
- entretiens individuels en début de parcours, à mi-parcours et en fin de parcours
- bilan de parcours
- certificat de réalisation



Prix adhérent UIMM Auvergne et non-adhérent :
nous consulter.

Délai d'accès : 2 mois avant la session d'ouverture

Informations et inscriptions : Julie Gratién - 06 82 06 24 93 / jgratien@uimmauvergne.org

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, nous contacter.

>> OBJECTIFS

- Appréhender l'Usine de Demain comme une réponse à plusieurs transitions simultanées (organisationnelle, sociétale, numérique, énergétique, écologique).
- Acquérir des clefs pour accompagner la transformation de son entreprise : analyser, décider et agir.
- Disposer d'outils pour identifier les opportunités et conduire le changement avec vos équipes vers une usine performante, agile, attractive, durable, ancrée dans son écosystème.

>> PROGRAMME EN COURS DE CONSTRUCTION

Thématiques d'intérêt abordées

Tracer sa voie dans un contexte incertain. Disposer de clefs pour décider et agir.

Décrypter les mutations du monde industriel contemporain : quelles conséquences sur l'entreprise de demain ?

L'industrie 4.0 : quels apports pour mon entreprise ?

Comment construire une vision dans un environnement mouvant ?

Notre façon de penser le travail a changé. Comprendre pour agir.

L'environnement de travail, un levier au service de l'attractivité ?

L'entreprise dans son environnement : développer son écosystème pour créer plus de valeur et innover.



Interventions d'experts de référence.

Retours d'expériences d'industriels.

Études de cas concrets, mises en situation et expériences immersives via la visite de lieux emblématiques (sites industriels, usines écoles, plateaux techniques, etc.)




**Tu fusionneras
les métaux
pour les envoyer
dans l'espace.**

Transformez votre vie iron-job.fr


 **AVEC
L'INDUSTRIE**
ON A UN AVENIR À FABRIQUER

PRESTATIONS

ACCOMPAGNEMENT RH

 À déterminer en fonction de vos besoins

 Dirigeant PME / PMI
DRH / DAF / RRH

 Intervenante : une consultante en ressources humaines

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> L'ACCOMPAGNEMENT RH

L'accompagnement RH consiste à :

- Éclairer le dirigeant sur le niveau de ses pratiques RH
- proposer à l'entreprise des axes d'amélioration de son organisation
- aider l'entreprise à mettre en oeuvre ces préconisations sur le plan opérationnel, en tenant compte des ressources mobilisables par l'entreprise.

Ce conseil RH est établi après établissement d'un état des lieux de l'existant.

>> LES DOMAINES D'INTERVENTION

Ce conseil RH sur-mesure peut notamment viser les domaines d'intervention suivants :

- piloter les rémunérations
- professionnaliser les fonctions RH avec des outils, des processus, des pratiques adaptés à l'entreprise
- structurer les parcours professionnels des salariés par une analyse de type GEPP
- améliorer l'attractivité de l'entreprise en travaillant sur les modalités de recrutement, de l'intégration et de l'accueil des alternants.

>> EXEMPLES DE PRESTATIONS

En fonction des besoins identifiés en début d'accompagnement, la prestation proposée sera adaptée à la situation spécifique de l'entreprise.

VOUS ACCOMPAGNER DANS LE PILOTAGE DE VOS RESSOURCES HUMAINES

- Gestion des variations d'activités
- Développement de la polyvalence
- Pilotage des rémunérations
- Prévention de l'absentéisme
- ...

OPTIMISER VOS PRATIQUES RH

- Développer l'attractivité de mon entreprise à travers ma communication RH
- Recrutement et intégration du nouvel embauché
- Mise en place du plan de formation
- Reclassement des salariés
- ...

AMÉLIORER VOTRE GESTION INDIVIDUELLE DES RH

- Préparation à la conduite des entretiens individuels et professionnels
- Bilans professionnels
- Accompagnement des managers
- Transfert des compétences
- Mobilité interne et gestion des talents
- ...

>> MOYENS UTILISÉS

Entretiens avec dirigeants

Apport de contenu théorique (oral + support écrit)


Proposition d'un plan d'action opérationnel


Fourniture d'outils de travail et de modèles

Grilles d'analyse


Bilan d'actions

OPTIMISER LE RECRUTEMENT

 À déterminer en fonction de vos besoins

 Dirigeant PME/PMI
DRH/DAF/RRH

 Intervante : Elisa NOYER, formatrice et consultante en droit social et ressources humaines

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

Le marché du travail de la Métallurgie se caractérise par de nombreux métiers pénuriques et une concurrence forte entre les entreprises pour attirer les talents. Notre offre d'accompagnement personnalisé dans ce domaine a pour objectifs :

- d'améliorer l'attractivité de votre entreprise afin d'attirer les meilleurs candidats
- d'optimiser vos processus de recrutement pour réduire les délais
- de fidéliser les nouveaux recrutés grâce à une intégration réussie.

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Les étapes possibles de l'accompagnement, à adapter en fonction de chaque structure, sont les suivantes :

État des lieux de l'existant

- Analyse des besoins en recrutement
- Évaluation des pratiques de recrutement existantes

Amélioration de la diffusion des offres d'emploi

- Amélioration de la rédaction des offres d'emploi après travail sur la marque employeur
- Évaluation des canaux de diffusion des offres d'emploi

Professionnalisation de la sélection des candidats

- Mise en place de techniques d'évaluation spécifiques : tests techniques, mises en situation professionnelles
- Formation à la conduite d'entretiens

Parfaire l'intégration des nouveaux recrutés

- Élaboration d'un parcours d'intégration
- Mise en place d'un système de parrainage
- Suivi et évaluation de l'intégration et mise en place d'indicateurs de performance

>> MOYENS UTILISÉS

Entretiens avec le dirigeant

Atelier avec équipe dirigeante, managers ou une partie du personnel

Apport de contenu théorique (oral + support écrit)


Proposition d'un plan d'action opérationnel (feuille de route des actions prioritaires + calendrier)

Fourniture d'outils de travail et de modèles

OPTIMISER LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

 À déterminer en fonction de vos besoins

 Dirigeant PME/PMI
DRH/DAF/RRH

 Intervenante : Elisa NOYER, formatrice et consultante en droit social et ressources humaines

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Mettre l'entreprise en conformité avec ses obligations légales et conventionnelles en matière d'entretiens professionnels et de formation.
- Faire des entretiens professionnels un levier de la GEPP de l'entreprise.
- Travailler l'attractivité de l'entreprise par le bon suivi et la lisibilité des parcours professionnels.

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Préparation des entretiens

- État des lieux des emplois et parcours professionnels existants
- Définition des compétences clés de l'entreprise à partir de la stratégie industrielle et économique de l'entreprise
- Aide à l'organisation et à la planification des entretiens
- Formation du dirigeant ou des managers à la réalisation des entretiens professionnels
- Établissement d'une trame d'entretien adaptée à l'entreprise

Réalisation des entretiens

- Aide à la rédaction
 - d'une communication interne collective sur la tenue à venir des entretiens professionnels
 - des invitations individuelles afférentes assorties de la documentation obligatoire

Bilan des entretiens

- Accompagnement dans le traitement des entretiens pour définir les actions éventuelles à mener
- Aide à la rédaction d'éventuels courriers de réponse
- Préconisations pour la pérennisation du suivi des entretiens professionnels pour les années à venir

>> MOYENS UTILISÉS

Entretiens avec le dirigeant


Apport de contenu théorique (oral + support écrit)


Proposition d'un plan d'action opérationnel


Fourniture d'outils de travail et de modèles


Bilan d'actions

PILOTAGE DES RÉMUNÉRATIONS

 À déterminer en fonction de vos besoins

 Dirigeant PME/PMI
DRH/DAF/RRH

 Intervante : Marielle CHABIDON ou Hélène FOSSE, formatrices et consultantes en ressources humaines

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Construire une stratégie de rémunération en phase avec les objectifs RH de l'entreprise
- Optimiser le budget Personnel
- Mettre en place des nouveaux modes de rémunérations
- Valoriser le système de rémunération global auprès des salariés

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Trois niveaux d'intervention possibles :

Élaboration d'une politique de rémunération

- Recueil de l'existant, des objectifs visés et du budget
- Analyse des écarts entre pratiques de rémunération et objectifs RH
- Proposition d'un plan d'actions à court et moyen terme

Ingénierie de la rémunération

- Mise en place de nouveaux outils de rémunération
- Rédaction de cahiers des charges ou de procédures
- Aide à la sélection et négociation des prestataires
- Communication auprès des salariés


Valorisation de la politique de rémunération


- Valorisation auprès de chacun : élaboration d'un Bilan Social Individuel (BSI) respectant la culture et les codes de communication de l'entreprise
- Valorisation auprès de tous : aide à l'animation de réunions sur les outils collectifs (primes d'équipe, épargne salariale, protection sociale, avantages collectifs)


>> MOYENS UTILISÉS

- Entretiens
- Recueil d'information
- Grille d'analyse
- Procédures

PRÉVENTION DE L'ABSENTÉISME

 À déterminer en fonction de vos besoins

 Dirigeant PME/PMI
DRH/DAF/RRH

 Intervante : Marielle CHABIDON ou Hélène FOSSE, formatrices et consultantes en ressources humaines

 Sur devis

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

Un taux d'absentéisme trop élevé est révélateur de dysfonctionnement et entrave la pérennité de l'entreprise. Les absences génèrent des coûts directs et indirects, sur le plan financier mais aussi organisationnel, commercial et humain. Il s'agit de mettre en place une démarche structurée de gestion de l'absentéisme sur les plans correctif et préventif.

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Comprendre l'absentéisme

- Identifier les principales catégories d'absences
- Repérer les facteurs d'absentéisme
- Situer la situation de l'entreprise par rapport à son secteur, à sa taille

Proposer une démarche de prévention

- Identifier et réunir les acteurs
- Mettre en place un groupe de travail
- Informer, sensibiliser, communiquer
- Définir ce que l'on va communiquer et les indicateurs de suivi

Mettre en place les outils de prévention et de correction

- Mesurer et suivre l'absentéisme
- Communiquer régulièrement et faire parler les chiffres
- Prendre en charge les poly-absents
- Préparer le retour pour prévenir durablement

>> MOYENS UTILISÉS

- Diagnostic de situation
- Analyse des causes et de la typologie des absences
- Rencontre avec les managers
- Plan d'actions

LE SERVICE DE CONTRE-VISITE MÉDICALE

Vous êtes conscients de l'absentéisme au sein de votre entreprise : **désorganisation, nécessité de palier les absences, coût financier important, perte de chiffre d'affaires...** Dans ces circonstances, la contre-visite médicale est une réponse appropriée, rapide et efficace à ces problématiques.

Nous vous proposons via **notre partenaire Securex** une mise en place des contrôles médicaux adaptés à vos besoins. Le recours au contrôle médical permet **de diminuer l'impact financier mais aussi le coût humain de l'absentéisme** en améliorant les conditions de travail des salariés présents.





Tarif : nous consulter. Visite incluant un aller-retour de 25km ; au-delà frais kilométriques facturés selon estimation du prestataire et après accord de l'entreprise.


Informations : Joëlle Maubert-Plagne ou Cécile Maury - 04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org



ORGANISER ET SÉCURISER SES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES PAR VOTE ÉLECTRONIQUE

 À déterminer en fonction de vos besoins

 Dirigeant PME/PMI
DRH/DAF/RRH

 Nous consulter

Informations :

Joëlle Maubert-Plagne
04 73 90 15 43 / contact@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

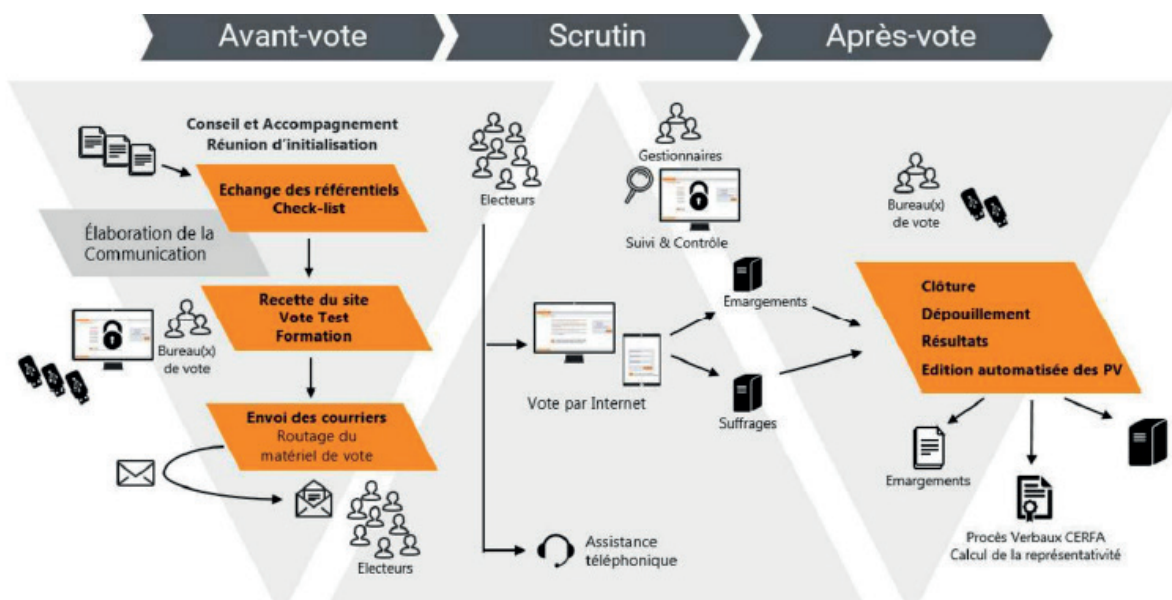
- Faciliter l'organisation des élections professionnelles avec une solution fiable et sécurisée dans le respect de la législation en vigueur.
- Faciliter l'accès au vote, y compris pour les salariés, en congés, en arrêt maladie ou en déplacement.
- Simplifier le dépouillement et le calcul d'attribution des sièges.

>> CONTENU

Une offre globale qui comprend :

- L'assistance à la rédaction de l'accord d'entreprise et du protocole électoral,
- La formation des membres du Bureau de vote,
- L'édition et l'envoi des codes de connexion au domicile de chaque électeur,
- La mise à disposition d'une solution permettant aux salariés de tous les établissements de voter simultanément à toutes les élections par Internet : CSE titulaires et suppléants
- Un respect total des exigences de confidentialité et d'anonymat du vote,
- Un haut niveau de sécurité,
- Le dépouillement,
- Le calcul des résultats, l'attribution des sièges et l'édition automatique des Procès-Verbaux au format CERFA,
- Le calcul automatisé de la représentativité par établissement, ainsi que le calcul de la représentativité Groupe.

La solution proposée est un système de vote par internet.



ACCOMPAGNEMENT RSE



À déterminer en fonction de vos besoins



Dirigeant, manager, responsable RH, responsable QHSE, et plus généralement toute personne en charge de la démarche RSE.



Intervante : Julie GRATIEN, formatrice et consultante en développement industriel et RSE



Sur devis

Informations :

Julie Gratien
06 82 06 24 93
jgratien@uimmauvergne.org

>> OBJECTIFS

- Cerner les enjeux et défis de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une PME/ETI industrielle.
- Structurer sa démarche RSE.
- Se préparer pour l'obtention du « label RSE » délivré par l'UIMM.
- Faciliter la réponse aux exigences réglementaires et commerciales (questionnaires des donneurs d'ordre, ECOVADIS, etc.)

>> NOTRE ACCOMPAGNEMENT

À la carte, en fonction de vos besoins.

Quelques exemples d'accompagnements possibles :

• Évaluation du niveau de performance globale industrielle (évaluation niveau 2)*

Analyser vos pratiques concernant les 25 enjeux du référentiel UIMM de performance industrielle globale

Identifier les enjeux prioritaires de l'entreprise (cotation d'importance)

Évaluer la maturité de l'entreprise pour ses enjeux pertinents (cotation de performance)

• Pilotage de la démarche et du reporting

Prioriser ses enjeux (matérialité) : importance de l'enjeu et performance de l'entreprise pour cet enjeu

Déterminer les priorités d'action liées aux enjeux pertinents

Définir des objectifs et des indicateurs de performance pour faire évoluer la stratégie de l'entreprise

• Dialogue avec les parties prenantes

Identifier et hiérarchiser ses parties prenantes

Engager et entretenir un dialogue pour maîtriser les risques et identifier les opportunités

Intégrer les attentes des parties prenantes pour consolider le plan d'actions

• Valorisation de ses engagements (en interne et en externe)

Communiquer en externe et animer sa démarche en interne

Se préparer à l'obtention du label RSE UIMM et à l'évaluation par un Organisme Tiers Indépendant (OTI)

Répondre aux exigences clients et anticiper les évolutions réglementaires

*Cette évaluation de niveau 2 fait suite à l'état des lieux de niveau 1 proposé gratuitement à nos adhérents. L'état des lieux RSE Niveau 1 « généraliste » poursuit l'objectif d'acculturer les entreprises et de s'assurer de leur engagement RSE via une « charte d'engagement » valorisable. L'évaluation RSE Niveau 2 approfondie propose un positionnement plus fin, attestable par un tiers, et a vocation à obtenir une véritable reconnaissance par le label RSE UIMM.

>> MOYENS UTILISÉS

- Approche industrielle et pragmatique
- Outils méthodologiques dimensionnés pour des PME/ETI
- Partage de bonnes pratiques et d'exemples concrets



**Retrouvez le calendrier des formations
sur notre site internet**

uimmauvergne.org/formations-prestations



Vous avez un besoin spécifique ?

Notre équipe se tient à votre disposition pour étudier toute demande personnalisée concernant nos formations et prestations.

contact@uimmauvergne.org / 04 73 90 15 43



UIMM Auvergne Services

9 rue du Bois Joli
63800 Cournon-d'Auvergne
04 73 90 15 43
contact@uimmauvergne.org

Sous l'égide de :



En savoir plus :



www.uimmauvergne.org